

**REPUBLIQUE DU NIGER**



*Fraternité – Travail – Progrès*

**MINISTRE DES FINANCES**

---

**DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET ECONOMIQUE**

**PLURIANNUELLE**

**DPBEP 2021-2023**

**Juin 2020**

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
I. ÉVOLUTION RECENTE DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE 2017-2019 .....	6
1.1 CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET INFLATION .....	6
1.2 FINANCES PUBLIQUES .....	8
1.2.1 <i>Evolution des ressources</i> .....	9
1.2.2 <i>Evolution des dépenses</i> .....	11
1.2.3 <i>Evolution des principaux soldes et financement</i> .....	12
1.2.4 <i>Situation de la dette publique</i> .....	13
1.2.5 <i>Critères de convergence de l'UEMOA</i> .....	13
II. PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES EN 2020 .....	17
2.1 ENVIRONNEMENT EXTERNE .....	17
2.2 ENVIRONNEMENT INTERNE .....	18
2.2.1 <i>Secteur réel</i> .....	18
2.2.2 <i>Finances Publiques</i> .....	20
2.2.3 <i>Balance des paiements</i> .....	22
2.2.4 <i>Situation monétaire</i> .....	22
III. CADRAGE MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE 2021-2023 .....	23
3.1 ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2021 .....	23
3.2 PRINCIPALES HYPOTHÈSES DE PROJECTION .....	27
3.3 SECTEUR RÉEL .....	29
3.5 SECTEURS EXTÉRIEUR ET MONÉTAIRE .....	33
3.6 SECTEUR MONÉTAIRE.....	34
3.7 STRATÉGIE D'ENDETTEMENT .....	35
3.8 DÉTERMINATION DES ENVELOPPES SECTORIELLES .....	36
3.8.1 <i>Projection des ressources du budget général de l'Etat</i> .....	36
3.8.2 <i>Projection des dépenses</i> .....	39
3.9 OBJECTIFS EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES .....	41
3.10 OPÉRATIONS FINANCIÈRES DES DÉMEMBREMENTS DE L'ÉTAT .....	42
3.10.1 <i>Au niveau des Collectivités territoriales</i> .....	42
3.10.2 <i>Au niveau des Etablissements Publics de l'Etat</i> .....	43
3.10.3 <i>Concernant les Organismes de protection sociale</i> .....	44
IV. FACTEURS DE RISQUES ET MESURES DE MITIGATION.....	44
4.1 FACTEURS DE RISQUE.....	44
4.2 MESURES DE MITIGATION.....	45
CONCLUSION .....	46



## **INTRODUCTION**

Le Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle (DPBEP) est élaboré en application des dispositions de la Loi organique n°2012-09 du 26 mars 2012 relative aux lois de finances. C'est un outil de cadrage macroéconomique, budgétaire et financier qui couvre une période de trois ans. Sur la base des principales hypothèses macroéconomiques, il vise à projeter, d'une part les perspectives de mobilisation des ressources sur une période triennale et, d'autre part, à affecter ces ressources aux ministères et Institutions pour la mise en œuvre des programmes budgétaires.

Le DPBEP constitue également un instrument d'encadrement de la préparation du budget annuel pour permettre une utilisation optimale des ressources conformément aux priorités du Gouvernement.

C'est dans ce cadre que le DPBEP 2021-2023 est élaboré en tenant compte des aspirations du Programme de Renaissance Acte II, de la situation de la mise en œuvre du PDES 2017-2021 et du Programme Économique et Financier (2017-2020). Il tient également compte de l'environnement international et régional, des contraintes sécuritaire, climatique et économique du pays, et de l'impact de la pandémie de la COVID-19.

Ainsi, en conformité avec la Loi organique n°2012-09 du 26 mars 2012 relative aux lois de finances, les orientations budgétaires retenues par le Gouvernement dans le cadre du projet de Loi de finances 2021 feront l'objet d'un débat d'orientation budgétaire à l'Assemblée Nationale. Ce débat participe du renforcement des pouvoirs de contrôle de l'institution parlementaire afin d'améliorer l'information de cette dernière sur l'évolution des finances publiques à moyen terme.

A cette occasion, le Gouvernement présentera le DPBEP 2021-2023 et la cartographie des programmes issus des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) élaborés par les Ministères et les Institutions.

Ces documents offrent aux parlementaires une première estimation de l'évolution de la situation budgétaire en amont de la discussion sur le projet de loi de finances de l'année 2021.

Ainsi, le DPBEP décrit l'évolution récente de la situation économique et financière nationale et internationale pour la période 2017-2019, la conjoncture pour l'année 2020 ainsi que les perspectives pour les années 2021 à 2023.

Il présente successivement :

- ✓ l'évolution de la situation économique et financière récente sur la période 2017-2019 ;
- ✓ la conjoncture économique et financière pour l'année 2020 ;
- ✓ les perspectives du cadrage macroéconomique et budgétaire 2021-2023 ;
- ✓ les risques potentiels sur les finances publiques et les mesures d'atténuation.

## I. Évolution récente de la situation économique et financière 2017-2019

L'activité économique a été marquée, au cours de la période 2017-2019, par la poursuite de la mise en œuvre du Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2017-2021 et celle du Programme Économique et Financier (PEF) 2017-2020, appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) du FMI.

Le développement qui suit présente l'évolution du secteur réel, des finances publiques, de la balance des paiements et de la situation monétaire. Il fait également ressortir l'état des critères de convergence du Niger dans la zone UEMOA.

### 1.1 Croissance économique et inflation

Selon les dernières estimations pour l'année 2019, le taux de croissance économique se situerait à 5,8%, après une hausse de 7,0% en 2018 et 5,0% en 2017. Sur la période 2017-2019, le taux de croissance économique s'est établi à 5,9%, en moyenne par an. Cette croissance proviendrait de tous les secteurs d'activité économique.

L'examen détaillé des composantes du PIB permet de décrire les principales évolutions au cours de la période sous revue.

**Du côté de l'offre**, la croissance économique est portée essentiellement par le secteur primaire et le secteur tertiaire.

**Le secteur primaire**, principal moteur de la croissance de l'économie au Niger, a enregistré une décélération en se situant à 3,3% en 2019 contre 7,1% en 2018 et 5,4% en 2017, soit un accroissement annuel moyen de 5,2%, sur la période 2017-2019. La décélération du secteur primaire en 2019 est essentiellement imputable à la branche agriculture qui s'est accrue de 3,0% contre 10,1% en 2018, en rapport avec une pluviométrie insuffisante et mal répartie dans l'espace et dans le temps.

S'agissant du **secteur secondaire**, son activité a progressé de 10,7% en 2019, après 6,0% en 2018 et 6,8% en 2017, en relation avec les performances du secteur de la construction (+18,8%) dont l'évolution s'explique par la poursuite des travaux d'infrastructures (bâtiments, routes, etc.) et celles entrant dans le cadre du sommet de l'Union Africaine, des activités manufacturières (+8,9%) et des activités extractives (+7,9%), notamment, la production de pétrole brut (+9,0%) et les activités de raffinage

(+4,5%). La croissance moyenne annuelle du secteur secondaire s'est établie à 7,8% sur la période.

**Le secteur tertiaire** a enregistré un taux de croissance de 5,9% en 2019 contre 5,8% en 2018 et 4,1% en 2017, soit un taux de 5,3% en moyenne sur la période 2017-2019.

Le tableau ci-après donne l'évolution de la croissance du PIB et des secteurs d'activité.

**Tableau 1** : Evolution de la croissance du PIB et des secteurs d'activité (%) de l'offre

Libellés	2017	2018	2019	Moyenne 2017-2019
PIB réel	5,0	7,0	5,8	5,9
Secteur primaire	5,4	7,1	3,3	5,3
Secteur secondaire	6,8	5,9	10,7	7,8
Secteur tertiaire	4,1	5,8	5,9	5,3

Source : INS, DGOFR/MF

**Du côté de la demande**, la croissance économique continue d'être soutenue par la consommation finale et les investissements.

**La consommation finale** a augmenté de 2,4% en 2019, après 6,2% en 2018 et 5,7% en 2017, soit une hausse annuelle moyenne de 4,8% sur la période 2017-2019. La hausse de la consommation finale des ménages (+4%) en 2019 s'explique par l'augmentation des revenus consécutive à la bonne tenue de la campagne d'hivernage 2018. Cette augmentation est atténuée par la baisse de 4,5% de la consommation finale de l'administration publique, en lien avec le repli des dépenses courantes.

**Les investissements** sont en hausse continue depuis 2017 et ont enregistré une augmentation de 15,9% en 2019 contre 12,1% en 2018 et 8,3% en 2017, soit un accroissement moyen de 12,1% sur la période. Cette évolution provient tant de l'augmentation des investissements publics (+11,9%) que des investissements privés (+12,4%) sur la période sous revue en lien avec la réalisation des grands projets structurants.

En lien avec ces investissements, **les importations de biens et services** ont augmenté de 9,4% en moyenne au cours de la période 2017-2019.

**Les exportations de biens et services** ont, quant à elles, augmenté de 4,6% en moyenne sur la période 2017-2019.

**Tableau 2** : Evolution de la croissance du PIB et des composantes (%) de la demande

Libellé	2017	2018	2019	Moyenne 2017-2019
Taux de croissance du PIB réel	5,0	7,0	5,8	5,9
Consommation globale	5,7	6,2	2,4	4,8
Consommation finale des ménages	5,5	5,9	4,0	5,1
Consommation publique	6,9	7,2	-4,5	3,2
Investissements	6,3	12,1	15,9	12,1
Investissements privés	10,3	7,9	18,8	12,4
Investissements publics	6,8	18,4	10,6	11,9
Exportations de biens et services	5,9	2,2	5,8	4,6
Importations de biens et services	11,6	7,3	9,2	9,4

Source: INS, DGOFR

**Au niveau des prix**, ils se sont globalement inscrits dans une dynamique baissière au cours de l'année 2019. Cette tendance s'explique en grande partie par celle des prix des produits alimentaires consécutive à la bonne tenue de la campagne agricole 2018 et aux mesures prises par le Gouvernement pour stabiliser les prix, notamment en période de soudure.

Dans ces conditions, le niveau général des prix à la consommation, mesuré par l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation (INHPC) base 100 en 2014, s'est établi à 101,2 points en décembre 2019. En glissement annuel (décembre 2019 par rapport à décembre 2018), l'inflation est ressortie à -2,3%. En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à -2,5% en 2019 contre 2,7% en 2018. Sur la période 2017-2019, le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 0,1%, largement en dessous de la norme maximale communautaire de 3% fixée par la Commission de l'UEMOA dans le cadre du suivi des critères de convergence.

## 1.2 Finances publiques

Au plan des finances publiques, de bonnes performances ont été enregistrées entre 2017 et 2019, malgré le contexte sécuritaire qui sévit dans la sous-région. Le déficit budgétaire dons compris est passé de 4,1% du PIB en 2017 à 3,0% en 2018 et se situerait à 3,6% du PIB en 2019. Ce déficit est ressorti à 3,6% du PIB en moyenne sur la période.

### 1.2.1 Evolution des ressources

**Les recettes totales et les dons** ont augmenté en moyenne de 14,7% par an entre 2017 et 2019 pour représenter 18,0% du PIB en 2019 contre 18,1% en 2018 et 15,7% en 2017.

**Les recettes fiscales** se sont légèrement repliées de 0,5% en 2019 après la hausse substantielle enregistrée en 2018 de 27,1% et celle de 2,1% en 2017. Cette baisse des recettes fiscales en 2019 s'explique par la fermeture des frontières avec le Nigeria et la conjoncture défavorable dans les secteurs minier et pétrolier. Dans ces conditions, sur la base du PIB réévalué<sup>1</sup>, le taux de pression fiscale est ressorti à 10,3% en 2019 contre 11,1% en 2018 et 9,6% en 2017.

L'essentiel des ressources budgétaires provient des recettes fiscales recouvrées par les deux régies financières, la Direction Générale des Douanes (DGD) au titre de la fiscalité de porte (208,8 milliards) et la Direction Générale des Impôts (DGI) à travers les taxes sur biens et services (316,7 milliards), l'impôt sur les revenus (189,2 milliards) et les autres recettes fiscales (41,1 milliards).

Les recettes non fiscales et celles des comptes spéciaux ont atteint respectivement 50,9 milliards et 13,9 milliards en 2019.

Le tableau ci-après retrace l'évolution des principales rubriques des recettes entre 2017-2019.

---

<sup>1</sup> Le Niger a procédé à une réévaluation de son PIB au cours de l'année 2019 dont les grandes lignes sont présentées dans l'encadré n°1 à la page 12

**Tableau 3** : évolution des recettes entre 2017-2019

Libellé	2017	2018	2019
Commerce international	172,2	194,1	208,8
Biens et services	233,8	354,2	316,7
Revenus	170,8	175,8	189,2
Autres rec. Fiscales	24,4	41	41,1
Recettes fiscales pour comptes des tiers	18,7	22,5	27,8
Recettes non fiscales	48,6	66,8	50,9
Recettes budget annexe et comptes spéciaux	12,3	7,9	13,9
Recettes totales	680,8	862,3	848,4

Source : MF/DGOF/R/DRF

Les moins-values enregistrées s'expliquent principalement par la contreperformance de la mobilisation des recettes fiscales intérieures. En effet, il a été enregistré un léger repli des recettes fiscales intérieures de 27,9 milliards par rapport à 2018. Les recouvrements hors exonérations sont ressortis à 561,9 milliards en 2019 contre de 589,8 milliards en 2018. Cette moindre performance est principalement imputable aux impôts et taxes sur les biens et services, notamment la TVA avec une moins-value de 75,2 milliards et les autres recettes fiscales avec une moins-value de 12,2 milliards. Cette situation est atténuée par la performance des impôts sur les revenus (plus-value 32,0 milliards) et les recettes non fiscales (plus-value 23,6 milliards).

Pour ce qui est de la fiscalité de porte, en dépit de la fermeture des frontières avec le Nigeria et des menaces sécuritaires au niveau de certaines frontières, les recettes de la fiscalité de porte ont enregistré une hausse de 7,6% en 2019, en se situant à 208,8 milliards de FCFA contre 194,1 milliards en 2018. Cette hausse est essentiellement imputable aux recettes liées aux Droits de Douane.

Les dons mobilisés, sous forme d'aide budgétaire et dons projets, ont atteint 514,0 milliards en 2019 après 428,9 milliards en 2018 et 319,0 milliards en 2017 soit une moyenne annuelle de 420,6 milliards. Les aides budgétaires ressortent à 193,1 milliards en 2019 soit 37,6% des dons enregistrés et 2,5% du PIB. Les dons projets, pour leur part, représentent 62,4% correspondant à 320,9 milliards.

La performance dans la mobilisation des ressources extérieures non remboursables s'explique essentiellement par la mise en œuvre satisfaisante des programmes d'appui budgétaire ayant conduit à un rehaussement des enveloppes octroyées, particulièrement

avec la Banque Mondiale. Elle s'explique aussi par la bonne exécution du portefeuille des projets de développement.

### 1.2.2 Evolution des dépenses

Les dépenses publiques ont, quant à elles, atteint 1.631,8 milliards et sont composées de 723,1 milliards de dépenses courantes et de 908,3 milliards de dépenses d'équipement. Les grandes masses de dépenses courantes sont principalement constituées de 282,3 milliards de salaires et traitements ; 225,4 milliards de transferts et subventions ; 108,7 milliards d'achats de matériels et fournitures ; 74,7 milliards de paiement d'intérêt et de 32,0 milliards de dépenses des comptes spéciaux.

Les dépenses d'investissement financées sur ressources propres se sont établies à 392,6 milliards et celles financées sur ressources extérieures se sont élevées à 515,7 milliards.

Les dépenses totales sont passées de 1.268,4 milliards en 2017 (soit 19,5% du PIB) à 1.631,4 milliards en 2019 (soit 21,5% du PIB). Sur la période sous revue, elles enregistrent un accroissement annuel moyen de 11,3%.

**Tableau 4** : évolution des dépenses entre 2017-2019

Principales rubriques des dépenses (en milliards de FCFA)	2017	2018	2019
<i>Dépenses totales courantes</i>	668,2	707,9	723,1
Traitements et salaires	269,7	273,5	282,3
Matériels et fournitures	112	134,9	108,7
Subventions et transferts	215,3	212,8	225,4
Intérêts exigibles	47,0	67,6	74,7
Comptes spéciaux	24,2	19,1	32,0
<i>Dépenses d'équipements</i>	600,2	798,3	908,3
Sur ressources budgétaires	249,6	359,8	392,6
<i>Sur ressources extérieures</i>	350,6	438,5	515,7
Sur dons	201,0	303,3	320,9
Sur prêts	149,6	135,2	194,8
<i>Dépenses totales</i>	1268,4	1 506,2	1 631,4

Source : MF/DGOF/R

### 1.2.3 Evolution des principaux soldes et financement

**Le déficit global base engagement** (recettes totales moins dépenses totales) s'est dégradé sur la période en ressortant à 783,3 milliards (10,3% du PIB) en 2019 contre 643,7 milliards (9,0% du PIB) en 2018 et 586,3 milliards (9,0% du PIB) en 2017.

**La balance de base**, (recettes totales moins dépenses totales plus les dépenses d'équipements sur ressources extérieures) s'établit à -267,3 milliards en 2019 contre -205,4 milliards en 2018 et -237,0 milliards en 2017.

**La variation des arriérés de paiement** s'est traduite par un apurement de 43,6 milliards des arriérés accumulés au titre de l'exercice 2018 et la non accumulation au titre de l'exercice 2019. Toutefois, l'exercice 2019 s'est clôturé avec un niveau des fonds en route (prise en charge des mandats inférieurs à 90 jours) de 40,6 milliards. Il se dégage une variation nette des arriérés de -2,9 milliards après un apurement de 10,8 milliards en 2018 et 53,7 milliards en 2017.

En prenant en compte le niveau de variation des arriérés, le déficit base caisse (déficit base engagement plus variation des arriérés) s'est détérioré de 641,3 milliards en 2017 à 654,7 milliards en 2018 et 785,9 milliards en 2019..

Le tableau qui suit présente l'évolution des principaux soldes budgétaires entre 2017 et 2019.

**Tableau 5** : Evolution des soldes 2017 à 2019

Libellé	2017	2018	2019
Solde global (base engagement)	-587,6	-643,9	-783,0
Balance de base	-237,0	-205,4	-267,3
Variation des arriérés (réduction -)	-53,7	-10,8	-2,9
Solde global base caisse	-641,3	-654,7	-785,9

Source : MF/DGOF/R

Le déficit budgétaire observé en 2019 a été financé par des fonds extérieurs pour 782,9 milliards et sur financement intérieur pour 3,0 milliards.

Le financement extérieur est constitué de 514 milliards de dons et 268,9 milliards de prêts nets.

Les dons mobilisés en 2019 se composent des dons budgétaires pour un montant de 193,1 milliards et des dons projets pour un montant de 320,9 milliards.

Les prêts nets, quant à eux, s'élèvent à 268,9 milliards, et sont composés de 194,9 milliards de prêts projets, 110,9 milliards des prêts budgétaires et -36,9 milliards d'amortissements de la dette extérieure publique.

Le financement intérieur net ressortirait à 3,0 milliards. Il se décompose en financement intérieur bancaire pour un montant de -148,9 milliards et en financement non bancaire pour 151,9 milliards.

#### **1.2.4 Situation de la dette publique**

L'encours de la dette est évalué à 2.937,1 milliards de FCFA, soit 39,5% du PIB au 31 décembre 2019, contre 2.523,4 milliards de FCFA à la même période de l'année 2018, soit 35,4% du PIB et 1.992,0 milliards de FCFA à fin décembre 2017 soit 30,7% du PIB.

En fin décembre 2019, l'encours de la dette publique est composé de 1.933,4 milliards de FCFA de dette extérieure soit 65,8% ou 26,0% du PIB et de 1.003,7 milliards de FCFA de dette intérieure soit 34,2% ou 13,5% du PIB.

Le service de la dette publique est passé de 68,5 milliards (1,1% du PIB) en 2017 à 99,8 milliards (1,4% du PIB) en 2018 et 111,7 milliards (1,5% du PIB) en 2019. En pourcentage des recettes fiscales, le service de la dette est passé de 11% en 2017, 12,7% en 2018 à 14,3% en 2019. Quant au ratio du service de la dette aux exportations des biens et services, il s'est accru de 8,2% en 2017, 12,4% en 2018 à 13,5% en 2019.

#### **1.2.5 Critères de convergence de l'UEMOA**

En 2019, deux critères de premier rang sur trois ont été respectés, à savoir le taux d'inflation et le taux d'endettement. Le critère clé (ratio du solde budgétaire dons inclus rapporté au PIB) n'a pas été respecté.

Les deux critères de second rang n'ont pas été respectés. Il s'agit du ratio de la masse salariale sur recettes fiscales et de celui des recettes fiscales rapportées au PIB.

Le tableau ci-après résume la situation des critères de convergence sur la période 2017-2019.

**Tableau 6** : évolution des critères de convergence de 2017 à 2019

Libellé	Normes	2 017	2 018	2 019
Critères de premier (1 <sup>er</sup> ) rang:				
Ratio du solde budgétaire global avec dons (en % du PIB)	>=-3%	-4,1%	-3,0%	-3,6%
Taux d'inflation	<=3%	0,2%	2,7%	-2,5%
Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure / PIB	<=70%	30,7%	35,4%	39,5%
Critères de premier (2 <sup>ème</sup> ) rang:				
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales	<=35%	43,5%	34,7%	36,0%
Taux de pression fiscale (= Recettes fiscales / PIB nominal)	>=20%	9,6%	11,1%	10,3%

Source : MF/DGOF/R

**Encadré 1** : réévaluation des comptes nationaux et changement de l'année de base

L'Institut National de la Statistique (INS) a procédé aux travaux de valorisation du PIB selon les nouvelles normes internationales de comptabilité nationale des systèmes des nations-unies (SCN 2008). L'ensemble de ces travaux a été finalisé en avril 2018 et a permis de porter le PIB de la nouvelle année de base 2015 à 5.715,0 milliards de FCFA, soit une réévaluation de 33,3% par rapport à son niveau de l'ancienne base 2006. **Sur les indicateurs**, le PIB étant l'indicateur principal dans le calcul des différents agrégats, sa révision a entraîné deux catégories d'effets : effets positifs sur le solde global et le taux d'endettement qui devront s'améliorer et effets négatifs pour le taux de pression fiscale qui se dégraderait.

### 1.3 Secteurs extérieur et monétaire

Pour ce qui est de la balance de paiements, la situation provisoire relative aux échanges extérieurs, au titre de l'année 2019, se caractériserait par une légère amélioration de 0,2% du déficit des transactions courantes et de capital relativement à l'année précédente. En effet, les transactions courantes et de capital sont ressorties déficitaires de 554,6 milliards en 2019 contre un déficit de 556,0 milliards en 2018, imputable à l'amélioration de la balance des revenus secondaires (+82,3 milliards) et du compte de

capital (+23,2 milliards), atténué principalement par la dégradation de la balance des biens et services (-100,0 milliards).

La balance commerciale serait impactée par une progression des importations de 7,0% par rapport à 2018, en raison de la poursuite des commandes de biens d'équipement et intermédiaires imputable notamment aux travaux de construction d'infrastructures publiques et privées, dont la rénovation de l'aéroport de Niamey, la construction de nombreux hôtels, routes et ponts sur le fleuve Niger. Les exportations ont régressé de 1,6% en liaison avec principalement la contraction des ventes des produits agropastoraux. en outre, les exportations des hydrocarbures s'établiraient à 128,4 milliards en 2019 contre 129,3 milliards un an plus tôt, en raison de la fermeture des frontières du Nigeria ayant entraîné une diminution drastique des ventes au cours du dernier trimestre 2019. En revanche, pour l'uranium, un accroissement de 13,1% a été observé, dû à la hausse du prix conventionnel et des quantités exportées entre les deux années.

L'excédent du compte des revenus secondaires s'établirait à 352,4 milliards en 2019 contre 270,1 milliards en 2018, tiré par la mobilisation d'aides budgétaires pour un montant de 193,1 milliards, tandis que le compte des revenus primaires s'est dégradé en passant de -107,1 milliards en 2018 à -111,7 milliards en 2019.

Au total, le compte de transactions courantes poursuit sa dégradation, en passant de -740,0 milliards en 2017, -902,6 milliards en 2018 à -924,2 milliards en 2019.

Le compte de capital, porté par les décaissements des dons projets au profit de l'Etat, se situerait à 369,6 milliards en 2019 contre 346,6 milliards un an auparavant. L'excédent des échanges financiers atteindrait 872,3 milliards en 2019, en hausse de 426,0 milliards par rapport à 2018, en ligne essentiellement avec la progression des investissements directs étrangers. En effet, les flux d'investissements directs étrangers se sont chiffrés à 430,5 milliards en 2019 contre 237,4 milliards en 2018, soutenus par les travaux de rénovation de l'aéroport de Niamey par l'entreprise turque SUMMA, la construction de plusieurs hôtels de haut standing dans le cadre de l'organisation de la Conférence de l'UA de juillet 2019 et le début des travaux de construction du pipeline pour l'exportation

du pétrole brut nigérien. Il faudra ajouter également la poursuite de la prospection minière et pétrolière ainsi que des forages sur les champs d'Agadem.

Le compte financier s'est consolidé de 372,9 milliards en 2017, 446,4 milliards en 2018 à 872,3 milliards en 2019.

Dans ces conditions, la balance des paiements du Niger ressortirait excédentaire de 317,7 milliards en 2019, après un déficit de 113,9 milliards enregistré en 2018 et 135,0 milliards en 2017.

**L'évolution de la situation monétaire** en 2019 s'est traduite par un regain des actifs extérieurs nets, une expansion de la masse monétaire et un repli des créances intérieures.

En ligne avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a enregistré une hausse de 15,1% en 2019, pour ressortir à 1.295,8 milliards. Le ratio de la masse monétaire au PIB s'est amélioré en passant de 15,8% en 2018 à 17,1% en 2019.

Cette situation est consécutive à la consolidation des dépôts en banque (+18,9%) et de la circulation fiduciaire (+9,8%). Cette dernière dépeint principalement la vigueur des activités commerciales, portée par le regain de l'activité de production dans les secteurs pétrolier, uranifère et de distribution d'électricité, induisant une hausse des revenus dans des zones souvent faiblement bancarisées. La situation des dépôts traduit les entrées nettes d'avoirs relevées principalement sur les encaisses en banque des sociétés commerciales, de la téléphonie mobile et des entreprises de BTP.

Relativement aux actifs extérieurs nets, ils ont augmenté de 317,7 milliards par rapport à 2018, pour se situer à 641,3 milliards en 2019. Cette progression provient du redressement des actifs extérieurs nets de l'Institut d'Émission (+204,2 milliards) ainsi que des banques commerciales (+113,5 milliards).

L'évolution de la position extérieure reflète essentiellement la bonne mobilisation des appuis auprès des partenaires financiers de l'Etat (+41,1%) ainsi que du rapatriement des recettes d'exportation (+28,2%). Ces tendances favorables ont été contrastées par la couverture des règlements des importations de biens et services, le paiement du service de la dette et la récupération des coûts pétroliers.

A fin décembre 2019, les créances intérieures se sont contractées de 137,6 milliards, ou -12,2% en variation par rapport à fin décembre 2018, pour ressortir à 988,0 milliards. Cette évolution résulte d'une baisse des créances nettes sur l'Administration Centrale, qui a plus que contrebalancé l'augmentation des créances sur l'économie.

Le repli des créances nettes de l'Administration reflète la vigueur des mobilisations des appuis extérieurs (+41,1%) auprès des partenaires, notamment multilatéraux. Cette situation a été confortée par la faiblesse de la progression de la dette bancaire locale de l'Etat, en particulier sur le marché régional des titres publics, avec une émission nette de 30,0 milliards en 2019, en baisse de 57,0% par rapport au niveau de l'année 2018.

Concernant les créances sur l'économie, leur niveau a progressé de 13,0%, pour se fixer à 961,7 milliards en 2019. Les concours bancaires au profit de l'économie se sont ressentis de la vigueur de la production pétrolière, après l'arrêt pour maintenance enregistré en 2018 et de la poursuite des travaux publics et privés entrant dans le cadre de la Conférence de l'UA.

Le ratio de crédits à l'économie au PIB s'est établi à 8,9% en moyenne sur la période 2017-2019.

## **II. PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES EN 2020**

### **2.1 Environnement externe**

Les perspectives économiques mondiales du FMI prévoient une forte réduction de la croissance du PIB réel mondial ainsi que des prix des produits de base, en particulier du pétrole brut. La récession mondiale devrait se répercuter au niveau de l'Afrique de l'Ouest, en particulier au Nigeria en raison de la baisse des prix du pétrole. Un développement important est le resserrement des marchés financiers mondiaux qui a déjà accru les écarts de taux d'emprunt internationaux dans les marchés émergents.

Le tableau ci-après présente les perspectives de croissance mondiale de 2020 à 2021.

**Tableau 7** : perspectives économiques mondiales en 2020 et 2021

Libellé	2019	2020	2021
Croissance mondiale	2,9%	-3%	5,8%
<i>Pays avancés</i>	1,7%	-6,1%	4,5%
Etats Unis	2,3%	-5,9%	4,7%
France	1,3%	-7,2%	4,5%
Allemagne	0,6%	-7%	5,2%
Japon	0,7%	-5,2%	3,0%
<i>Pays Émergeants</i>	3,7%	-1%	6,6%
Chine	6,1%	1,2%	9,2%
<i>Afrique Subsaharienne</i>	3,1%	-1,6%	4,1%
Nigeria	2,4%	-3,4%	2,4%

Source : FMI, perspectives économiques mondiales, avril 2020

## 2.2 Environnement interne

Les perspectives pour 2020 se sont dégradées à cause de l'impact de la pandémie de la maladie à Coronavirus mais s'amélioreraient à moyen terme.

### 2.2.1 Secteur réel

L'hypothèse de travail retenue est que l'impact de la COVID-19 sur l'activité économique au Niger devrait être prononcé, mais de courte durée en 2020 avec un rebond en 2021.

La croissance du PIB réel pour 2020 a été révisée à la baisse de 6 à 1 pourcent mais amorcerait une reprise à mesure que l'impact de la crise de la COVID-19 s'estompe.

**Pour l'année 2020**, l'activité économique connaîtrait un repli lié à la crise de la COVID-19 qui provoquerait une inflation, une baisse de la croissance économique et une perte d'emplois, dont l'ampleur serait fonction de sa propagation sur le territoire national et de sa durée au niveau mondial.

En effet, la chute des commandes de produits alimentaires, importés en grande partie d'Asie, face à une demande croissante en lien avec le déficit agricole de la dernière campagne, pourrait entraîner un épuisement des stocks et des fortes spéculations sur les prix. Les achats de produits alimentaires et les frais de transports représentant près de 60% du budget consommation des ménages. Tout effet de surenchère sur ces fonctions déboucherait sur une forte inflation et une baisse de la consommation finale des ménages, composante importante du PIB représentant plus de 60%.

S'agissant de la rupture des achats de biens d'équipement, elle pourrait entraîner des retards dans les grands travaux d'investissement publics et privés, notamment la construction du pipeline d'exportation du pétrole brut, les travaux du barrage de Kandadji. Ainsi, la croissance économique sera à court terme impactée par la baisse des activités dans les branches transports, tourisme, commerce, télécommunications et dans les autres branches formelles. Hors secteur agricole, ces activités représentent plus de 70% du PIB.

A moyen terme, une persistance de la crise pourrait s'étendre au secteur agricole, en raison des effets négatifs sur l'approvisionnement en intrants (semences, engrais et produits phytosanitaires) et sur les filières de commercialisation.

Des retards considérables dans l'exécution de certains chantiers stratégiques peuvent avoir un impact considérable à long terme sur la croissance.

Au niveau de l'emploi, les premiers effets de la crise se ressentent déjà dans le secteur du tourisme-hôtellerie, transports et artisanat, transitaires et commissionnaires en douanes. A titre illustratif, à la date du 20 mars 2020, le nombre de résidents des hôtels de Niamey s'établit à 69 personnes pour une capacité de 2.548 places, soit un taux d'occupation 2,7%. Dans le secteur informel, la perte d'activités pourrait conduire à une perte définitive des emplois, déjà précaires. Au niveau du secteur formel, les situations peuvent évoluer de la mise en chômage technique à la perte d'emploi, en cas de fermeture définitive des entreprises.

Sur cette base, le taux de croissance pour l'année 2020 passerait de 6% prévu initialement à 1,0%, soit une décélération de 5 points de pourcentage.

**Le secteur primaire** enregistrerait une croissance de 3,9% en 2020 contre une prévision initiale de 4,6%. Ceci correspond à une perte de croissance de 0,7 point de pourcentage. Le caractère informel des activités composant ce secteur dont la performance est liée principalement à la pluviométrie explique le faible impact induit par la pandémie.

**Le secteur secondaire** progresserait de 1,6% en 2020 pour une prévision initiale de 11,9%, soit une perte attendue de croissance de 10,3%. Ce recul de la croissance proviendrait essentiellement des activités manufacturières (-6,4%) et des activités de

construction (-10.0%). La baisse pourrait être atténuée par la production et distribution d'électricité et eau qui enregistrerait une hausse de 3,4% et les activités de fabrication qui bénéficieraient de l'apport de production de la nouvelle cimenterie qui augmenterait de 14,9%.

**Le secteur tertiaire** connaîtrait un taux de croissance de -1,6% pour une prévision initiale de 7,0%, soit une perte de croissance de 8,6%, en lien principalement avec la baisse de la croissance des activités des branches transports (-1,8%), commerce (-2,1%), et les impôts sur les produits (-9,8%). Par contre, les activités des autres services non marchands augmenteraient de 2,3%.

**Du côté de la demande**, toutes les composantes du PIB connaîtraient un ralentissement de leur croissance. La consommation finale progresserait de 1,3%, les investissements de 3,6%, tandis que le solde du commerce extérieur ressortirait négatif.

En ce qui concerne **l'inflation**, mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) au niveau national, elle se situerait à 4,4%, en lien notamment avec la faible production agricole de 2019 et les difficultés d'approvisionnement.

## **2.2.2 Finances Publiques**

Au niveau des finances publiques, la crise aura pour impact une dégradation du déficit budgétaire, à travers des pertes de recettes fiscales et une augmentation des dépenses publiques.

Les recettes fiscales seront affectées par la baisse des droits de douane, liée à recul du commerce international, puis par celle des impôts et taxes intérieurs au fur et à mesure que l'impact de la crise se propage dans l'économie nationale. Au Niger, plus de 80% des recettes fiscales intérieures proviennent du secteur formel. De ce fait, toute perturbation ou arrêt des activités entraînerait un tarissement de ces prélèvements.

Les pertes de recettes sont évaluées à 199 milliards par rapport aux prévisions initiales de 997 milliards, dont 117,6 milliards au titre de la Direction Générale des Impôts, 78,4 milliards au titre de la Direction Générale des Douanes et 3 milliards des recettes non fiscales, soit 2,5% du PIB 2020.

Les dépenses augmenteraient de 86,1 milliards, en lien avec la mise en œuvre du plan de Riposte à la pandémie de la Covid-19.

Le déficit budgétaire pour l'année 2020 se dégraderait d'un niveau de 2,7% du PIB, projeté initialement, à 5% du PIB.

Le tableau ci-après présente les principaux agrégats budgétaires en 2020.

**Tableau 8** : perspectives des finances publiques

Libellé	2019	2020 initial	2020 révisé
Recettes Totales	848,4	997,1	880,4
<i>Recettes fiscales</i>	783,6	923,6	786,1
Taxes sur commerce extérieur	208,8	270,1	207,7
Taxes sur biens et services	316,7	355,1	309,7
Impôts sur revenu et profits	189,2	220,6	191,0
Autres recettes fiscales	68,9	77,8	77,7
Recettes non fiscales	50,9	58,5	79,3
Recettes budget annexe et comptes spéciaux	13,9	15,0	15,0
Dépenses totales	1 631,5	1 776,9	1 863,1
<i>Dépenses courantes</i>	723,1	812,7	812,6
Traitements et salaires	282,3	292,8	295,7
Matériels et fournitures	108,7	129,4	130,9
Subventions et transferts	225,4	281,5	277,8
Intérêts exigibles	74,7	84,0	82,8
Dette extérieure	22,2	32,9	29,4
Dette intérieure	52,5	51,1	53,5
Dépenses comptes annexes	32,0	25,0	25,0
<i>Dépenses en capital</i>	908,4	964,2	1050,5
Sur ressources budgétaires	392,6	351,5	405,1
Sur ressources extérieures	515,8	612,7	645,4
Solde global base engagement	-783,1	-779,8	-982,7
Solde global base caisse	-786,3	-779,8	-982,7
Financement extérieur	782,9	739,7	1085,1
Prêts	305,8	258,5	529,2
Budgétaires	110,9	56,3	316,5
Projets	194,9	202,2	212,7
Amortissement exigible	-36,9	-76,0	-52,4
Dons	514,0	557,2	608,4
Appui budgétaire	193,1	146,7	175,7
Dons projets	320,9	410,5	432,7
Financement intérieur	3,4	40,0	-102,5
secteur bancaire	-148,5	25,0	-39,8
secteur non bancaire	151,9	15,0	-62,7

Source : MF/DGOF/R

### **2.2.3 Balance des paiements**

La balance des paiements devrait ressortir déficitaire en 2020 dans un contexte marqué par un fort ralentissement de l'activité économique et le renforcement des restrictions aux échanges occasionnées par les mesures de lutte contre l'épidémie de la COVID-19, s'ajoutant à la fermeture au commerce de la frontière avec le Nigeria.

Au niveau du secteur extérieur, en plus de la baisse du commerce international, la fermeture des lignes aériennes et l'annulation des événements prévus au Niger auraient un impact négatif sur la balance des biens et services, notamment les dépenses de voyage et les redevances d'exploitation de l'Aéroport International Diori Hamani de Niamey ainsi que les activités des sous-traitants et artisans locaux. Une récession économique dans les pays avancés affecterait aussi les transferts à l'endroit des ménages résidents et l'Aide Publique au Développement.

Le ralentissement des grands travaux d'investissement pourrait affecter les investissements directs étrangers.

L'impact de la crise sur les taux de change, les prix des matières premières et les autres effets sus-évoqués provoqueraient une dégradation du déficit de la balance des paiements à court terme. Cette dégradation pourrait perdurer à moyen terme. Nonobstant son appartenance à une zone monétaire commune, la propagation de la crise dans tous les États membres pourraient assécher les réserves de change et affecter les règlements extérieurs et la viabilité extérieure de la dette.

Au total, le solde global de la balance des paiements projeté initialement à +44,9 milliards pour l'année 2020 s'établirait à -39,7 milliards, soit une dégradation de 84,8 milliards. Par rapport à l'année 2019, ayant enregistré un excédent de 317,7 milliards, le solde global afficherait une dégradation de 357,4 milliards de FCFA.

### **2.2.4 Situation monétaire**

La situation monétaire devrait être affectée en 2020 par le repli du crédit net à l'Etat et au resserrement anticipé des conditions de crédit qui devraient ralentir la progression du crédit à l'économie.

La masse monétaire se contracterait sensiblement en 2020 en raison notamment d'une baisse anticipée du crédit net au Gouvernement. Elle devrait décroître de 1,3%, bien en deçà de la prévision de croissance initiale de 8,4%.

Les crédits à l'économie connaîtraient une hausse de 4,7% contre une prévision de 9,1% initialement, en liaison avec la baisse des activités dans les principaux secteurs touchés par la pandémie de la COVID-19 et les difficultés pour ces secteurs d'honorer leurs engagements suite à la dégradation de leur situation financière.

### **III. CADRAGE MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE 2021-2023**

#### **3.1 Orientations générales du budget 2021**

Le budget 2021 prend en compte les orientations du Programme de Renaissance et les priorités et choix stratégiques définis par le Gouvernement, notamment dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017-2021) et le Programme Economique et Financier (PEF 2017-2020) conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI).

Pour l'année 2021, la politique budgétaire est orientée de manière spécifique sur la gestion de la sortie de crise sanitaire induite par la COVID-19 et ses impacts socioéconomiques et financiers. Elle sera également consacrée à la mise en œuvre des actions et mécanismes de relance de l'économie, afin de renforcer la résilience du tissu économique national face aux chocs exogènes.

Ainsi, l'assainissement des finances publiques reste l'orientation principale du budget avec comme objectif la réduction continue du déficit public et de la dette afin de créer un espace budgétaire nécessaire à la poursuite des investissements dans les infrastructures socioéconomiques à travers une mobilisation forte des ressources internes et une meilleure allocation et efficacité des dépenses.

La politique de financement restera essentiellement ancrée, d'une part, sur le recours à un endettement prudent axé sur les ressources concessionnelles et, d'autre part, sur les partenariats public-privé de type BOOT.

Par ailleurs, le Gouvernement s'attachera au développement du secteur privé à travers l'amélioration du climat des affaires et le renforcement du capital humain ainsi que la

réduction des coûts des facteurs de production, transport et énergie notamment pour davantage améliorer la compétitivité des entreprises dans le contexte de la ZLECAF.

Les actions de promotion du développement du secteur financier seront confortées avec l'installation de nouvelles banques et l'élargissement du réseau existant. L'année 2021 consacrera également la mise en œuvre effective de la Stratégie Nationale de Finance Inclusive Révisée et celle du fonds de soutien au financement des PMI/PME.

Au niveau des dépenses, les mesures de rationalisation et d'amélioration de leur qualité et efficacité seront renforcées par la poursuite de la réforme sur le budget-programme et la modernisation des systèmes informatisés de suivi de l'exécution du budget et des marchés publics. De plus, les mesures initiées au cours de l'année 2020 seront poursuivies pour renforcer la discipline et la transparence budgétaires.

Le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre du Plan de riposte à la pandémie de CORONAVIRUS COVID-19 particulièrement au niveau des composantes\_4 « atténuation des impacts économiques » et 5 « renforcement de la résilience des producteurs du secteur agro-pastoral ».

**Encadré 2** : Plan global de réponse à la pandémie de CORONAVIRUS COVID-19

Dans le cadre de la lutte contre la maladie à coronavirus, le Gouvernement a mis en place un Plan global de réponse et de relance de l'économie. Ce plan a été traduit en programme opérationnel et s'articule autour de quatre composantes: (i) la gestion sanitaire de la pandémie, (ii) l'appui à la résilience du système éducatif, (iii) le soutien aux personnes vulnérables ; (iv) l'atténuation des impacts économiques et financiers et (v) le renforcement de la résilience des producteurs du secteur agro-pastoral. Le coût global de mise en œuvre de ce programme de soutien s'élève à 1.438,4 milliards, soit 18,4% du PIB.

**La mise en œuvre de composante 1** à savoir la gestion sanitaire de la pandémie s'est traduite par la réalisation des actions qui ont porté sur : (i) le renforcement de la coordination ; (ii) le renforcement de la surveillance épidémiologique ; (iii) le renforcement des capacités des services de santé ; (iv) la prévention et contrôle de l'infection ; (v) le renforcement de la communication de risque et engagement communautaire et (vi)

l'interruption de la chaîne de propagation. Le coût de mise en œuvre de ces actions a été estimé à 167,3 milliards (2,1% du PIB), dont 154,1 milliards au titre de l'année 2020 et 13,2 milliards au titre de 2021.

**La mise en œuvre de la composante 2**, à savoir l'appui à la résilience du système éducatif, sera faite à travers (i) le renforcement des mesures de prévention et de protection dont le coût de mise en œuvre a été évalué à 5,9 milliards avec 0,6 milliards en 2020 et 5,3 milliards en 2021 ; (ii) la mise en œuvre des actions pédagogiques pour un coût de 13,6 milliards dont 9,5 milliards au titre de l'année 2020 et 4,1 milliards en 2021.

**A travers la composante 3**, soutien aux personnes vulnérables, les actions à mener porteront sur : (i) l'amélioration de l'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles, (ii) le renforcement de la prise en charge et la prévention de la malnutrition, (iii) la protection/réhabilitation des moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et/ou catastrophes naturelles, (iv) le soutien aux populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, (v) le développement d'instruments de prévention et de gestion des catastrophes naturelles et crises alimentaires et (vi) la gestion des facteurs de risques humanitaires et des réponses mises en œuvre aux niveaux local, régional et national. Le coût total de cette composante s'élève à **486,8 milliards (6,2% du PIB), dont 300,3 milliards au titre de 2020 et 186,4 milliards au titre de 2021**.

**La composante 4**, atténuation des impacts économiques et financiers s'articule autour des actions suivantes : le soutien à l'économie, aux ménages vulnérables et les compensations de pertes d'emplois. **Le coût total de la gestion des effets de la pandémie sur l'activité économique dont la mise en œuvre sera faite en 2020 s'élève à 434 milliards (5,5% du PIB)**.

Le soutien à l'économie se traduit par la recherche des appuis budgétaires auprès des bailleurs de fonds à travers les activités suivantes : (i) compensation des pertes de recettes fiscales, (ii) la constitution de la trésorerie de précaution et celle de sécurité pour assurer les besoins courants des opérations militaires et (iii) la compensation des pertes de valeurs ajoutées liées à la pandémie aux entreprises du secteur formel.

En ce qui concerne le soutien aux ménages vulnérables et la compensation de pertes d'emplois aux ménages entrepreneurs informels, les activités prévues sont : soutien aux ménages vulnérables par la prise en charge des consommations d'eau et d'électricité pour la tranche sociale et le soutien aux ménages entrepreneurs informels, par la mise en place d'un Fonds de soutien aux Petites et Moyennes Entreprises et aux Petites et Moyennes Industries (PME/PMI).

***La composante 5, renforcement de la résilience des producteurs du secteur agro-pastoral*** se traduit par le maintien des efforts de la politique sectorielle, en particulier pour éviter des effets négatifs plus durables sur la sécurité alimentaire et le développement agricole. Les actions prévues sont : (i) la maîtrise de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; (ii) la mise en place de plateforme de services intégrés : Maison du Paysan et (iii) la restauration et la protection des terres et des eaux. Le coût total de la composante 5 dont la mise en œuvre est prévue en 2021 s'élève à **330,8 milliards (4,2% du PIB)**.

Pour la mobilisation des recettes internes, les efforts porteront sur le renforcement des capacités et l'interconnexion des régies financières, l'élargissement de l'assiette fiscale, la réduction du champ des exonérations, la poursuite de la lutte contre l'incivisme fiscal et la fraude douanière. Une attention particulière sera accordée aux contrôles de l'administration fiscale, dans un contexte de reprise des activités au niveau du tissu économique national. En particulier, il s'agira de faire passer en pleine production les systèmes de facturation électronique de la TVA et de marquage des produits pétroliers.

Pour soutenir et moderniser le système fiscal, les mesures retenues en 2020 seront poursuivies et d'autres mesures d'ajustement, de clarification ou de simplification seront initiées dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Mobilisation des Recettes Internes (MRI).

### **3.2 Principales hypothèses de projection**

Les prévisions budgétaires pour l'année 2021 et à moyen terme (2021-2023) ont été faites en tenant compte des facteurs internationaux, régionaux et internes.

#### **Hypothèses internationales**

- reprise de la croissance économique mondiale à 5,8%, après la récession de 2020 (-3%)
- les prix mondiaux se rétabliront avec une inflation de 1,9% en moyenne annuelle ;
- les cours moyen du pétrole brut reprendront pour se situer à 55,3 USD par baril ;
- le cours moyen de l'uranium se situerait à 33,9 USD par livre ;
- le cours moyen de l'Once d'or s'établirait à 1.850 USD ;
- le taux de change moyen USD/FCFA à 585,7

#### **Au plan sous régional, il est fait l'hypothèse de :**

- la reprise de la croissance économique à la faveur des plans de relance mis en œuvre par les Etats ;
- l'accélération de l'intégration économique avec la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) et de la monnaie Unique de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- l'amélioration de la situation sécuritaire grâce aux actions coordonnées des Etats à travers les différentes forces multinationales engagées dans la lutte contre le terrorisme.

#### **Au niveau national, les principales hypothèses retenues sont les suivantes :**

- l'organisation des élections générales et l'installation des nouvelles autorités ;
- la maîtrise de la pandémie de la COVID-19 et la reprise des activités économiques ;
- une pluviométrie normale et bien répartie dans le temps et dans l'espace ;
- le raffermissement de la stabilité sociopolitique et sécuritaire ;
- la consolidation et la capitalisation des acquis du PDES ;
- la poursuite des projets phares du Gouvernement relatifs aux constructions d'infrastructures publiques notamment routières ;

- la construction du pipeline pour l'exportation du pétrole brut ;
- la construction de la cimenterie de Dangoté ;
- la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative 3N et du MCC et les travaux du barrage de Kandadji dans le domaine agro-pastoral ;
- la poursuite du programme économique et financier et la mise en œuvre des réformes des finances publiques ;
- le maintien de la forte dynamique de mobilisation des ressources extérieures ;
- le maintien du niveau des dons à 540 milliards en 2021 et en moyen à 502 milliards par an.

La quantification des hypothèses du scénario central se présente comme suit :

- un volume de pluviométrie d'au moins 500 mm ;
- un taux de croissance du cheptel maintenu à 4,4% en moyenne ;
- un taux de croissance de la branche « pêche forêt » fixé à 4,8% ;
- un taux de croissance des industries extractives à 2% en 2021 et 39% en moyenne ;
- un taux de croissance des activités de fabrication à 9,1% en 2021 et 8,6% en moyenne ;
- un taux de croissance de la production et distribution d'électricité, gaz et eau à 7,1% en 2021 et 6,6% en moyenne ;
- un taux de croissance de la branche construction à 31,6% en 2021 et 14,2% en moyenne ;
- un taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur tertiaire marchand à 10,6% en 2021 et 6,4% en moyenne ;
- le maintien des taux apparents par type d'impôt au niveau de leurs moyennes historiques ;
- un prix de l'or en dollars par Once à 1.650 en 2021 et 1.950 en moyenne ;
- un prix de cession CNPC SORAZ à 45,8 dollars en 2021 et 48,4 dollars en moyenne ;
- une production du pétrole brut à 20.000 barils/jour en 2021, 50.000 en 2022 et 70.000 en 2023 ;

- une production de l'uranium se situerait à 2.046 tonnes en 2021, 1.720 en 2022 et 1.603 en 2023 ;
- une production d'or se situerait à 51.688 once en moyenne ;

### **3.3 Secteur réel**

Sur la base de ces hypothèses, le taux de croissance réel du PIB s'établirait à 8,1% à fin 2021, 13,2% en 2022 et 6,2% en 2023, soit une moyenne de 9,2% sur la période 2021-2023 contre 1% en 2020. Cette croissance reflèterait principalement l'orientation favorable de l'activité dans les trois secteurs et les effets de relance post COVID-19.

**Le secteur primaire** progresserait de 4,8% en 2021 et 4,4% en moyenne entre 2021 et 2023, en rapport avec les effets conjugués d'une pluviométrie bien répartie dans l'espace et dans le temps et d'une amélioration de l'efficacité des investissements réalisés dans le cadre de l'I3N et du MCC, qui impacterait le comportement des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

**Le secteur secondaire** connaîtrait un taux de croissance de 10,8% en 2021 et 21% en moyenne sur la période. Cette performance serait liée au développement des activités extractives, notamment le démarrage de la production du pétrole brut destinée à l'exportation et du dynamisme de la branche construction (+31,2%) en lien les investissements et la production d'eau, électricité, gaz (+7,1%). Les autres branches du secteur bénéficieraient des effets de la poursuite des grands chantiers dans le domaine des infrastructures et de l'énergie.

**Le secteur tertiaire** progresserait de 9,6% en 2021 et 6,9% en moyenne sur la période. Il serait porté essentiellement par le commerce (+13,5%) et transport (+11,3%). Il bénéficierait également de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire.

Du côté de la demande, la consommation finale progresserait à un rythme annuel moyen de 6,2% du fait essentiellement de la consommation privée qui augmenterait de 11% contre 4,1% pour la consommation publique. Cette progression serait en lien avec l'amélioration des revenus des ménages suite à des bonnes campagnes agricoles attendues.

Les investissements connaîtraient une augmentation de 10,5% en moyenne, en lien avec la poursuite des investissements dans les infrastructures. Les investissements privés progresseraient en raison de la poursuite des grands chantiers pétroliers. Quant aux investissements publics, leur évolution s'expliquerait par la mise en œuvre des projets structurants du Programme de la Renaissance Acte II (barrage de Kandadji, Initiative 3N, Programme MCC, constructions d'infrastructures routières).

Les échanges extérieurs se caractériseraient, en moyenne, par une hausse de 24% des exportations des biens et services et de 9,2% des importations sur la période. Cette hausse attendue des exportations est en rapport avec l'augmentation des exportations du pétrole brut.

Le tableau ci-après donne l'évolution des taux de croissances par secteur.

**Tableau 9** : évolution des taux de croissance par secteur (en %)

Secteurs d'activités	2019	2020	2021	2022	2023
Secteur primaire	3,2	3,9	4,8	4,4	4,2
Secteur secondaire	10,7	1,6	10,8	40,5	11,6
Secteur tertiaire	5,7	-1,6	9,6	6,7	4,4
<i>Croissance du PIB réel</i>	5,8	1,0	8,1	13,2	6,2

**Source** : MF/DGOF/R

L'inflation, mesurée par l'Indice National des Prix à la Consommation (INHPC), serait maintenue à un taux moyen de 2% par an, en dessous du seuil de 3% fixé par l'UEMOA. Cette évolution des prix résulterait de la disponibilité des céréales en lien avec la bonne tenue des campagnes agricoles. Elle traduirait également les efforts déployés par l'Etat dans le cadre de sa politique de soutien aux ménages vulnérables à travers les distributions gratuites et les ventes à prix modérés.

### 3.4 Finances publiques

Au niveau des finances publiques, *les recettes budgétaires hors dons, hors exonérations*, augmenteraient de 22,6% en moyenne sur la période, reflétant l'effet de rattrapage en 2021, après la crise de la COVID-19. Elles ressortiraient à 1.049 milliards en 2021, 1.314 milliards en 2022 et 1.461 milliards en 2023. Quant aux dépenses publiques, elles s'établiraient à 1.877 milliards en 2021, à 2.058 milliards en 2022 et 2.211 milliards en 2023.

Les recettes budgétaires proviendraient essentiellement de la fiscalité intérieure et de porte. Après la résorption des impacts de la pandémie de la COVID-19, une reprise serait observée au niveau de la mobilisation des recettes.

- les taxes sur biens et services augmenteraient en moyenne de 18,5% sur la période 2021-2023 ;
- l'impôt sur le revenu s'accroîtrait de 18,9% en moyenne sur la période ;
- les droits et taxes sur le commerce extérieurs progresseraient de 22,6% en moyenne ;
- les autres recettes fiscales enregistreraient un taux de croissance de 16,9% en moyenne ;
- les recettes non fiscales progresseraient de 7,7% en moyenne sur la période.

Du côté des dépenses, les évolutions suivantes seraient enregistrées.

- les salaires et traitement progresseraient de 11,7% en moyenne, pour tenir compte des nouveaux recrutements et des mises en solde ;
- les matériels et fournitures augmenteraient de 12,3% en moyenne ;
- les subventions et transferts enregistreraient un taux de croissance de 11,3% en moyenne, après une augmentation de 23,2% en 2020, en lien avec le soutien face à la pandémie de covid-19 ;
- les intérêts progresseraient de 12,9% en moyenne ;
- les dépenses d'équipement sur ressources propres enregistreraient un taux de croissance de 5,3% en moyenne ;
- les dépenses d'équipement sur ressources extérieures se maintiendraient à 636,3 milliards en moyenne sur la période.

Sur cette base, le solde budgétaire global, base engagements, hors dons ressortirait déficitaire sur toute la période et tournerait autour de -9,6% du PIB en 2021, à -7,5% du PIB en 2022 et -6,9% du PIB en 2023. En intégrant les dons, ce solde ressortirait à -2,8% du PIB en moyenne sur la période 2021-2023, ce qui permettrait au Niger de respecter le critère clé de convergence de l'UEMOA.

Pour l'année 2021, dans l'hypothèse de la reprise normale des activités avant fin décembre 2020, les recettes budgétaires augmenteraient de 19,2% en 2021, passant de

880,4 milliards en 2020 à 1.049 milliards en 2021. Cette évolution s'expliquerait par, d'une part la reprise des échanges commerciaux, qui conforteraient les efforts de mobilisation des recettes douanières, et d'autre part, la reprise des circuits de distribution et du commerce, qui contribuerait à la forte augmentation des recettes des impôts indirects, notamment la TVA, avec l'opérationnalisation des machines à facturation.

Du côté des dépenses, le Gouvernement poursuivra les efforts de rationalisation, tout en mettant l'accent sur la qualité et l'efficacité de la dépense. En effet, compte tenu du niveau atteint des dépenses en 2020, en lien avec la pandémie de la COVID-19, l'augmentation des dépenses serait maîtrisée. Les dépenses courantes croitraient de 8,1% entre 2020 et 2021 et les dépenses en capital ressortiraient en baisse (-4,6%).

Le tableau ci-après, présente l'évolution des principales rubriques du budget de 2019 à 2021.

**Tableau 10** : Evolution des principaux agrégats en milliards de FCFA

Libellé	2019	2020	2021
Recettes Totales	848,5	880,4	1049,0
Recettes fiscales	783,6	786,1	959,0
Taxes sur commerce extérieur	208,8	207,7	269,0
Taxes sur biens et services	316,7	309,7	380,0
Impôts sur rev. et profits	189,2	191,0	224,0
Autres recettes fiscales	68,9	77,7	86,0
Recettes non fiscales	50,9	79,3	66,0
Recettes bud. ann et comptes spéciaux	13,9	15,0	24,0
Dépenses totales	1631,5	1863,1	1877,0
<i>Dépenses courantes</i>	723,1	812,6	878,0
Traitements et salaires	282,3	295,7	318,0
Matériels et fournitures	108,7	130,9	142,0
Subventions et transferts	225,4	277,8	294,0
Intérêts exigibles	74,7	82,8	105,0
Dette extérieure	22,2	29,4	43,0
Dette intérieure	52,5	53,5	62,0
Dépenses comptes annexes	32,0	25,4	19,0
Dépenses en capital	908,4	1050,5	999,0
Sur ressources budgétaires	392,6	405,1	354,0
Sur ressources extérieures	515,8	645,4	645,0
Solde global base engagement	-783,0	-982,7	-828,0
Solde global base engagement dons inclus	-269,0	-374,3	-288,0
Solde global base caisse	-785,9	-982,7	-828,0
Financement			
Financement extérieur	782,9	1085,1	730,0

Prêts	268,9	476,7	190,0
Budgétaires	110,9	316,5	46,0
Projets	194,9	212,7	241,0
Amortissement exigible	-36,9	-52,4	-97,0
Dons	514,0	608,4	540,0
Appui budgétaire	193,1	175,7	136,0
Dons projets	320,9	432,7	404,0
Financement intérieur	3,4	-102,5	98,0
secteur bancaire	-148,5	-39,8	62,0
secteur non bancaire	151,9	-62,7	36,0

Source : MF/DGOF/R

Sur la période de projection, la politique budgétaire mise en œuvre permettrait une amélioration des critères de convergence telle qu'il en ressort dans le tableau ci-après :

**Tableau 11** : évolution des critères de convergence sur la période 2020-2023

Libellé	Normes	2 020	2 021	2 022	2 023
Critères de premier (1er) rang:					
Ratio du solde budgétaire global avec dons (en % du PIB)	$\geq -3\%$	-4,8%	-3,3%	-2,6%	-2,5%
Taux d'inflation	$\leq 3\%$	4,4%	1,7%	2,0%	2,0%
Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure / PIB	$\leq 70\%$	41,2%	41,0%	37,2%	36,3%
Critères de deuxième (2ème) rang:					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales	$\leq 35\%$	37,6%	33,2%	30,6%	30,8%
Taux de pression fiscale (= Recettes fiscales / PIB nominal)	$\geq 20\%$	10,0%	11,1%	12,1%	12,4%

Source : MF/DGOF/R

### 3.5 Secteurs extérieur et monétaire

Au niveau des échanges extérieurs, conformément aux hypothèses retenues, le déficit de balance des biens et services s'établirait à 1.592,0 milliards de FCFA en 2021, 1.036,9 milliards de FCFA en 2022 et 899,0 milliards de FCFA en 2023, soit une amélioration moyenne de 12,4% par an. Cette amélioration continue serait imputable à la hausse des exportations qui passeraient de 750,7 milliards en 2021 à 1.537,6 milliards en 2023, soit un taux de croissance moyen de 43,1% consécutif à l'augmentation des exportations du pétrole brut (à partir de 2022), des produits miniers (or) et des produits agricoles (avec l'Initiative 3N et le MCA). Pour les importations, elles seraient en accroissement annuel moyen de 2,0% sur la période 2021-2023, pour s'établir à 2.436,6 milliards en 2023, en

lien avec les investissements entrant dans le cadre de la mise en œuvre du programme Kandadji et la construction des pipelines.

Le déficit du compte du revenu primaire s'aggraverait en passant de 116,4 milliards de FCFA en 2021 à 133,6 milliards de FCFA en 2022 et 136,6 milliards de FCFA en 2023. Cette détérioration serait liée à l'augmentation charges d'intérêt sur la dette publique et des paiements de dividendes aux non-résidents.

La balance des transactions courantes s'améliorerait sur la période 2021-2023. Elle serait déficitaire de 1.400,0 milliards de FCFA en 2021, 898,5 milliards de FCFA en 2022 et 753,6 milliards de FCFA en 2023. Elle s'établirait à -16,2% du PIB en 2021 à -9,0% du PIB en 2022, pour se situer à -7,0% du PIB en 2023. Cette amélioration proviendrait principalement de l'amélioration du déficit de la balance des biens et services appuyée par le confort des revenus primaires.

Au total, le solde global de la balance de paiements s'améliorerait au cours de la période 2021-2023, en se consolidant de -55,2 milliards de FCFA en 2021, 40,2 milliards de FCFA en 2022 à 83,1 milliards de FCFA en 2023, suite à une amélioration de la balance courante en relation principalement avec la hausse des exportations.

### **3.6 Secteur monétaire**

Sur la période 2021-2023, la situation monétaire serait marquée par une hausse des actifs extérieurs nets, des créances intérieures et une expansion de la masse monétaire.

Les actifs extérieurs nets s'établiraient à 546,6 milliards de FCFA en 2021, 586,8 milliards de FCFA en 2022 et 670,0 milliards de FCFA en 2023. Cette situation serait consécutive à l'amélioration continue de la balance courante sur la période suite aux exportations du pétrole brut.

Les créances intérieures s'accroîtraient en passant de 868,3 milliards de FCFA en 2021 à 1.015,4 milliards de FCFA en 2022 pour s'établir à 1.032,3 milliards de FCFA en 2023. Cette hausse résulterait de la vigueur des créances sur le secteur privé (+80,4 milliards par an), conjuguée à la détérioration des créances nettes sur l'administration centrale (+28,0 milliards par an), traduisant ainsi le désengagement de l'Etat vis-à-vis du secteur

bancaire au profit du secteur privé. Les créances sur les autres secteurs représenteraient (par rapport au PIB) 9,5% en 2021, 9,6% en 2022 et 8,9% en 2023.

S'alignant sur l'évolution projetée de l'activité économique et de ses contreparties, la masse monétaire atteindrait 1.414,9 milliards de FCFA en 2021, 1.602,2 milliards de FCFA en 2022 et 1.702,3 milliards de FCFA en 2023. Cette progression moyenne de la liquidité globale de 9,2% serait imputable à l'accroissement moyen simultané de la circulation fiduciaire et des dépôts et serait compatible avec la croissance du PIB nominal (11,4% en moyenne).

### **3.7 Stratégie d'endettement**

Pour rappel, le Dispositif institutionnel de gestion de la dette publique au Niger reste principalement régi par le Décret N°2015-311/CAB/PM du 18 juin 2015, portant modalités de suivi de la politique d'endettement de l'Etat et de négociation des aides budgétaires. Il est organisé autour d'un Comité Interministériel et un Comité Technique, qui sont appuyés par un Secrétaire Permanent.

Le Comité Interministériel de suivi de la Politique d'Endettement de l'Etat et de Négociation des Aides Budgétaires continue de se prononcer sur toute nouvelle convention relative aux prêts ou garanties par l'Etat, afin d'assurer une analyse exhaustive de la viabilité de la dette publique.

Par ailleurs, un décret visant à centraliser la gestion de la dette au sein de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique et un arrêté ministériel l'organisant selon une structure de « front-middle-back » ont été adoptés.

Le Gouvernement poursuit la mise en œuvre d'une politique d'endettement prudente qui permet le financement des plans d'investissement tout en assurant la viabilité de la dette. Dans ce contexte, le Gouvernement continue à limiter les garanties de l'Etat et à évaluer soigneusement l'impact de tout nouvel emprunt sur la viabilité de la dette. Les projets d'investissement seront financés en priorité avec des ressources concessionnelles.

Le Gouvernement reste engagé à respecter les plafonds arrêtés par type de prêts conformément au plan d'endettement à moyen terme 2018-2021, tout en privilégiant le recours aux ressources concessionnelles. Dans les cas où les ressources

concessionnelles ne seraient pas suffisantes pour financer les projets à haut rendement, la possibilité de modification afin d'y inclure des prêts non-concessionnels existe, en cohérence avec la viabilité de la dette.

Pour l'année 2020, la gestion de la dette sera marquée par la mise en œuvre des mesures d'allègement (moratoires et annulations) convenues avec les partenaires techniques et financiers multilatéraux et bilatéraux dans le cadre de la crise de la COVID-19.

Sur la période 2021-2023, le ratio de la dette publique au PIB passerait de 41% à 36,3%.

### 3.8 Détermination des enveloppes sectorielles

La détermination des enveloppes sectorielles tient compte des priorités du Gouvernement et de certains engagements avec les partenaires techniques et financiers pour la période de projection. Ces priorités ont été arrêtées sur la base de la matrice des réformes stratégiques et des investissements structurants du PDES.

#### 3.8.1 Projection des ressources du budget général de l'Etat

Les ressources budgétaires sont projetées à 2.270,24 milliards de FCFA en 2021 contre 2.422,33 milliards de FCFA dans le premier collectif budgétaire 2020, soit une réduction de 6,3%, imputable à celle des ressources extérieures. Les ressources budgétaires connaîtraient une croissance moyenne de 2,1% sur la période 2021-2023 et s'établiraient à 2.564,34 milliards en 2023. Les détails des projections des ressources sont indiqués dans le tableau suivant.

**Tableau 12** : Évolution des prévisions des ressources du budget général de l'État sur la période 2020-2023 (en milliards de F CFA)

Libellé	2020	2021	2022	2023
Ressources externes				
Dons projets	432,7	404,0	378,0	367,0
Aides budgétaires	177,5	136,0	109,0	112,0
Emprunts programmes	342,9	56,3	51,0	57,0
Tirages sur emprunts projets	212,7	241,0	257,0	262,0
Total ressources externes	1165,8	837,3	795,0	798,0
Emprunts obligataires	199	145,00	150,00	150,00

Ressources internes				
Recettes fiscales	786,1	959,3	1206,0	1336,0
Recettes non fiscales	36,2	37,2	56,7	67,7
Recettes exceptionnelles	42,7	28,5	23,3	27,3
Total ressources internes	865,0	1025,0	1286,0	1431,0
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>2 229,74</b>	<b>2 007,25</b>	<b>2 231,00</b>	<b>2 379,00</b>
Exonérations	192,59	262,99	250,26	185,34
<b>TOTAL RESSOURCES (avec exonérations)</b>	<b>2 422,33</b>	<b>2 270,24</b>	<b>2 481,26</b>	<b>2 564,34</b>

Source : MF/DGB

Les ressources du budget général de l'État sont constituées des ressources internes et des ressources extérieures.

Les ressources intérieures sont constituées des recettes fiscales, des recettes non fiscales et des recettes exceptionnelles, projetées hors exonérations à 1.025,0 milliards en 2021, 1.286,0 milliards en 2022 et 1.431,0 milliards en 2023. En prenant en compte les exonérations, les estimations des ressources internes s'établiraient à 1.287,99 milliards en 2021, 1.536,26 milliards en 2022 et 1.616,34 milliards en 2023.

Le détail des recettes internes hors exonérations est présenté ainsi qu'il suit :

**Tableau 13** : détail des rubriques des recettes internes (en milliards de FCFA) de 2020 à 2023

Libellé	2020	2021	2022	2023
Recettes fiscales	786,10	959,30	1 206,00	1 336,00
Impôt sur les revenus	191,00	224,00	287,00	319,00
Impôts sur les revenus, les bénéfiques et gains en capital	131,66	141,00	183,54	199,54
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	56,33	66,00	80,60	90,60
Impôts sur le patrimoine	3,01	17,00	22,86	28,86
Impôts et taxes intérieures sur les biens et services	309,70	380,00	471,00	513,00
Droits de timbre et d'enregistrement (autres recettes fiscales)	24,00	35,00	45,40	55,60
Taxes sur le commerce international	207,70	269,30	345,00	380,00
Droits et taxes à l'importation	161,00	199,00	215,42	237,18

Droits et taxes à l'exportation	46,70	70,30	129,58	142,82
Autres recettes fiscales (TOFE)	77,70	86,00	103,00	124,00
Autres recettes fiscales	53,70	51,00	57,60	68,40
Recettes non fiscales	36,60	37,19	56,71	67,70
Revenus de l'entreprise et du domaine	18,47	18,35	25,59	28,59
Droits et frais administratifs	7,75	7,74	10,81	14,20
Amendes et condamnations pécuniaires	4,98	5,61	7,81	9,75
Produits financiers	2,00	2,00	5,00	6,81
Autres recettes non fiscales	3,40	3,50	7,50	8,35
Recettes exceptionnelles	42,70	28,51	23,29	27,30
Ressources PPTÉ	7,12	3,5	0	0
Ressources PPTÉ Titre 5	2,58	2,41	0	0
Ressources PPTÉ hors Titre 5	4,54	1,09	0	0
Autres (recettes exceptionnelles DGI et DGTCP)	35,58	25,01	23,29	27,3
Total ressources internes	865,40	1 025,00	1 286,00	1 431,00

Source : MF/DGB

Les recettes fiscales sont projetées à 959,30 milliards de FCFA en 2021 contre 786,10 milliards de FCFA en 2020, représentant un accroissement de 22,03% ou 173,20 milliards. Sur la période 2021-2023, elles progresseraient de 19,51% en moyenne.

L'accroissement des recettes fiscales traduit essentiellement l'effet de rattrapage après la baisse des recouvrements induite par la pandémie de la COVID-19 et les mesures de relance des activités économiques.

Les impôts sur biens et services connaîtraient une hausse de 22,70% en 2021, 23,95% en 2022 et 8,92% en 2023. Cette évolution traduirait la performance de la TVA intérieure, avec la reprise des activités économiques et l'opérationnalisation du système de facturation électronique de la TVA, suivi de l'accroissement notable de la redevance ad valorem du fait du démarrage de l'exportation du brut en 2022.

Les impôts sur les revenus enregistreraient une croissance moyenne de 18,9% sur la période de projection. Cette performance proviendrait de la bonne tenue des Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital, de l'impôt sur les salaires versés et des autres rémunérations, imprimée par le dynamisme de l'activité économique.

En outre, les autres recettes fiscales augmenteraient de 17,0% en moyenne par an sur la période de projection du fait principalement des droits d'enregistrement.

Les recettes non fiscales (y compris exceptionnelles) progresseraient au rythme annuel moyen de 7,8% sur la période 2021-2023.

Le taux de pression fiscale (recettes fiscales/PIB courant) s'établirait à 11,1% en 2021, avant de remonter à 12,1% en 2022 et 12,4% en 2023. Il restera en deçà de la norme communautaire de l'UEMOA minimale de 20% à l'horizon de convergence.

Les ressources extérieures sont constituées des appuis budgétaires et des aides projets.

Les appuis budgétaires, composés des aides budgétaires et des emprunts- programme, sont projetés sur la base des informations disponibles sur les intentions des partenaires en matière d'appuis budgétaires. Ainsi, les prévisions retenues sont de 192,25 milliards de FCFA en 2021 et une moyenne de 173,75 milliards sur la période 2021-2023.

Les aides projets sont constituées des dons projets et des emprunts-projets. Elles sont projetées à 645,0 milliards de FCFA en 2021 et ressortiraient en moyenne à 636,33 milliards de FCFA entre 2021 et 2023.

Le tableau qui suit présente l'évolution des ressources extérieures selon leur nature.

**Tableau 14** : Les projections des ressources extérieures 2020-2023 (en milliards de FCFA)

Libellé	2020	2021	2022	2023
Appuis budgétaires	520,39	192,25	160,00	169,00
<i>Aides budgétaires</i>	177,48	136,00	109,00	112,00
<i>Emprunts programmes</i>	342,91	56,25	51,00	57,00
Aides projets	645,39	645,00	635,00	629,00
<i>Dons projets</i>	432,70	404,00	378,00	367,00
<i>Tirages sur emprunts projets</i>	212,69	241,00	257,00	262,00
TOTAL	1 165,78	837,25	795,00	798,00

Source : MF/DGB

### 3.8.2 Projection des dépenses

En ce qui concerne les dépenses, le tableau qui suit présente les prévisions des budgets plafonds 2021-2023 en francs CFA.

**Tableau 15** : Prévisions des dépenses budgétaires entre 2020 et 2023 en FCFA

Catégorie	2020	2021	2022	2023
Dette publique	465 404 744 940	344 452 226 294	394 823 648 888	452 561 202 457
Personnel	295 755 307 559	317 936 955 626	368 806 868 526	411 957 272 144
Biens et services	138 010 194 633	142 741 061 177	150 865 113 087	167 119 791 771
Subventions et	292 943 754 717	309 934 492 491	359 524 011 289	369 524 011 289
Investissements	1 230 219 945 930	1 155 177 101 577	1 207 237 596 312	1 163 175 142 339
<i>Ressources Propres</i>	407 191 351 919	247 187 101 577	321 977 596 312	348 835 142 339
<i>Financement</i>	630 968 998 068	645 000 000 000	635 000 000 000	629 000 000 000
<i>Exonérations</i>	192 059 595 943	262 990 000 000	250 260 000 000	185 340 000 000
TOTAL	2 422 333 947 779	2 270 241 837 165	2 481 257 238 102	2 564 337 420 000

Source : MF/DGB

Ainsi, les dépenses du budget général s'établiraient à 2.270,24 milliards de FCFA en 2021 contre 2.422,33 milliards de FCFA en 2020, soit une réduction de 6,3% principalement imputable à celle des dépenses au titre de la dette publique et des investissements sur ressources propres.

Sur la période, les dépenses totales maintiendraient leur dynamisme en passant de 2.481,26 milliards en 2022 à 2.564,34 milliards de FCFA en 2023.

Par nature de dépenses la situation est la suivante :

**Service de la dette** : le service de la dette se replierait de 26,0% en 2021 avant de s'accroître de 14,62% en moyenne par an entre 2022 et 2023.

**Traitements et salaires** : le Gouvernement poursuivra la politique de rationalisation des effectifs de la Fonction Publique. Le ratio masse salariale en pourcentage des recettes fiscales se situerait à 31,5% en moyenne par an sous les effets conjugués de l'augmentation des recettes fiscales et de la maîtrise des dépenses.

**Achats de biens et services** : ils évolueraient au rythme annuel moyen de 6,6%. Cette progression serait due essentiellement à la dotation des administrations de moyens nécessaires à leur fonctionnement optimal.

**Subventions et transferts** : ils enregistreraient une hausse de 8,2% en moyenne par an et tiendraient compte en particulier du niveau des pécules des enseignants contractuels et agents de santé, ainsi que des bourses.

**Investissements** : ils sont prévus pour 1.155,18 milliards en 2021 et passeraient à 1.207,24 et 1.163,18 milliards de FCFA respectivement en 2022 et 2023, soit une légère baisse annuelle moyenne de 1,8%. Les dépenses en capital financées sur ressources internes, hors exonérations, attendraient 247,19 milliards en 2021. Elles s'établiraient par la suite à 321,98 milliards de FCFA en 2022 et devraient progresser pour se situer à 348,84 milliards de FCFA en 2023, soit une progression moyenne par an de 8,3% entre 2022 et 2023. Quant aux dépenses en capital financées sur ressources extérieures, elles passeraient de 645,00 milliards en 2021 à 635,00 milliards en 2022 pour s'établir à 629,00 milliards en 2023, soit une moyenne annuelle de 636,33 milliards de FCFA.

### **3.9 Objectifs en matière de finances publiques**

En matière de finances publiques, les objectifs du Gouvernement restent les mêmes pour la période et se résument comme suit :

- consolider les finances publiques de manière à faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 et aux dépenses nécessaires à la reprise des activités économiques ;
- améliorer la mobilisation des recettes internes et externes, de manière à créer un espace budgétaire supplémentaire nécessaire au parachèvement rapide des projets d'infrastructures publiques ;
- accroître l'efficacité et la qualité de la dépense publique.

Pour atteindre ces objectifs, l'accent sera mis sur les réformes suivantes :

En matière de recettes :

- l'élargissement de l'assiette fiscale à travers la recherche des niches fiscales ;
- l'adoption des mesures de rationalisation et de simplification de la législation fiscale ;
- l'amélioration de manière durable du fonctionnement et du rendement des impôts notamment de la TVA, à travers l'opérationnalisation effective du système de facturation de la TVA.

- l'identification et la réduction progressive et ciblée des exonérations, afin de les rendre plus incitatives et réduire la fraude dans leur utilisation ;
- la maîtrise de l'érosion des recettes fiscales sur les produits pétroliers ;
- la création d'un environnement propice aux affaires et au civisme fiscal ;
- une meilleure gestion du portefeuille de l'Etat et une amélioration du recouvrement des recettes domaniales ;
- la prise des mesures pour une mobilisation effective des financements extérieurs.

En matière de dépenses :

- le renforcement des capacités de conduite et d'évaluation des études de faisabilité techniques, économiques et financières des projets d'investissement ;
- l'amélioration progressive des procédures de sélection, de budgétisation et de suivi de l'exécution des crédits d'investissement ;
- l'amélioration de la gestion des dépenses et la transparence des finances publiques ;
- le renforcement de la gestion de la dette publique ;
- l'accélération de la production et de l'audit des comptes annuels de l'État ;
- le renforcement et le suivi de la gestion de la trésorerie ;
- le renforcement du contrôle interne et externe des dépenses publiques.

### **3.10 Opérations financières des démembrements de l'Etat**

#### **3.10.1 Au niveau des Collectivités territoriales**

Sur la base des données disponibles, les recettes des collectivités ressortent en moyenne à 8,1 milliards entre 2014 et 2017. Quant aux dépenses elles ont connu une régression moyenne de 11% sur la période en passant de 16,6 milliards en 2014 à 10,5 milliards en 2017. Elles se composent en moyenne des dépenses de fonctionnement (23%) et des dépenses d'investissement (77%). Le détail de la situation est présenté dans le tableau qui suit :

**Tableau 16** : Situation financière des collectivités de 2014 à 2017

libellé	2014		2015		2016		2017	
	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.
Total des recettes	28,9	9,6	37,1	10,1	35,1	7,8	20,9	5,0
Fonctionnement	9,6	3,6	10,4	4,2	9,8	3,5	7,2	2,2
Investissements	19,3	13,0	17,7	15,9	65,9	8,8	26,5	8,2
Total des dépenses	28,9	16,6	28,1	20,1	75,6	12,3	33,7	10,5

**Source** : MI/SP/D/ACR

### 3.10.2 Au niveau des Etablissements Publics de l'Etat

Les données disponibles sur la situation financière des établissements publics sont celles se rapportant à la période 2017-2019.

Les ressources totales des établissements publics de l'État ont augmenté entre 2017 et 2019. Elles sont passées de 147,42 milliards en 2017, 146,04 milliards en 2018 pour s'établir à 237,87 milliards de FCFA. Ces ressources sont composées essentiellement des recettes propres représentant en moyenne 47,2% du total des recettes sur la période, les subventions reçues de l'État (37,74%) et les autres financements pour 15,08%.

Les dépenses totales se sont inscrites dans la même tendance, en passant de 139,59 milliards en 2017, 145,89 milliards en 2018 à 202,61 milliards en 2019, soit une augmentation moyenne de 31,66 milliards de FCFA ou 19,72% en valeur relative.

Ces dépenses sont constituées des dépenses de fonctionnement représentant 50,74% des dépenses totales, les dépenses liées aux traitements et salaires (28,83%) et les dépenses d'investissements pour 36,0% du total des dépenses en 2019.

Le tableau qui suit présente l'évolution de la financière des EPA sur la période 2016-2019.

**Tableau 17** : Évolution de la situation financière des EPA sur la période 2015-2018 (en milliards de FCFA)

ANNEES	2017	2018	2019
VOLET RESSOURCES			
REPORT		-	2 327 940 917
RECETTES PROPRES	80 346 383 542	67 797 181 136	108 925 054 490
SUBVENTION ETAT	60 633 717 419	70 757 109 613	72 967 867 805
AUTRES	6 442 396 220	7 489 281 137	53 652 643 465

TOTAL RECETTES	147 422 497 181	146 043 571 886	237 873 506 677
VOLET DEPENSES			
REMBOURSEMENT DETTES	-	-	1 298 755 336
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	83 859 423 010	82 008 049 118	99 090 167 729
DEPENSES DE PERSONNEL	42 279 928 700	39 190 166 733	63 089 676 075
TRANSFERTS COURANTS	1 953 350	315 570 700	514 863 288
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13 448 122 691	16 817 782 126	31 758 756 100
AUTRES DEPENSES	-	7 561 000 000	6 860 000 000
TOTAL DEPENSES	139 589 427 751	145 892 568 677	202 612 218 528

Source: MF/DGOF/R

### 3.10.3 Concernant les Organismes de protection sociale

Il ressort des données disponibles que les produits et les charges de la CNSS connaîtraient sur la période 2018-2020, une tendance haussière en lien avec l'évolution des employeurs affiliés à l'organisme. Les produits ressortiraient à 45,2 milliards de FCFA en 2016 contre 38,7 milliards de FCFA en 2013, soit une hausse de 16,8%.

## IV. FACTEURS DE RISQUES ET MESURES DE MITIGATION

### 4.1 Facteurs de risque

Les perspectives macroéconomique et budgétaire du Niger restent favorables pour 2021 et à moyen terme 2021-2023. La croissance économique se consolidera à moyen terme grâce à l'apport des nouveaux investissements et de nouvelles productions, notamment pétrolières, qui permettront d'améliorer les recettes de l'État. Toutefois, certains facteurs d'incertitudes liées aux impacts du contexte actuel peuvent impacter les équilibres macroéconomiques.

Ces facteurs d'incertitude sont liés à la situation économique internationale marquée par la pandémie du Coronavirus qui s'est propagée dans le monde entier et qui demeure une préoccupation majeure pour les économies. En effet, cette crise a engendré des répercussions négatives sur les activités économiques, les cours des matières premières, les taux de change et les marchés financiers. Le ralentissement de l'économie mondiale liée à la pandémie pourrait avoir un impact sur le démarrage des travaux de construction du pipeline au regard de la fermeture des frontières et de la baisse de l'activité économique dans les pays avancés.

Au niveau régional et interne, l'environnement, en plus de la pandémie de Coronavirus, reste marqué par la persistance et l'aggravation des attaques terroristes sur les territoires des pays du G5 Sahel, la fermeture des frontières avec le Nigeria ainsi que la survenance des chocs climatiques.

#### **4.2 Mesures de mitigation**

Pour faire face à ces chocs et facteurs de risque, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre des politiques et programmes notamment le PDES, l'I3N et le MCC.

De manière spécifique, la mise en œuvre du plan global de réponse à la pandémie de la Covid-19 permettra de limiter ces conséquences sanitaires, économiques et sociales au Niger. Concernant la gestion sécuritaire, l'Etat poursuivra ses efforts en coordination avec les autres parties prenantes au niveau régional et international (Forces G5 sahel, Barkhane, force mixte onusienne). Relativement à la fermeture de la frontière avec le Nigeria, un comité de concertation a été mis en place.

## **CONCLUSION**

L'analyse des principaux indicateurs fait ressortir globalement qu'en dépit d'un environnement difficile, le Gouvernement continue de faire des progrès dans la consolidation des finances publiques. Le déficit budgétaire, dévié de sa trajectoire en 2020, se réduirait en 2021 et passerait sous la norme communautaire de 3% à partir de 2022.

L'évolution économique est positive grâce notamment à l'hypothèse d'une campagne agricole favorable et à la poursuite des investissements publics et privés, dans un contexte d'accompagnement soutenu des partenaires techniques et financiers. Les perspectives sont favorables, à la faveur notamment du projet d'exportation du pétrole brut et du regain de dynamisme dans le secteur minier (uranium et or).

Ainsi, la croissance économique, affectée par la pandémie de la COVID-19 en 2020, retrouverait son dynamisme dès 2021 avec un taux de 8,1%. L'inflation resterait maîtrisée en dessous de la norme communautaire de l'UEMOA de 3%.

Cependant, le pays reste toujours exposé aux risques climatique, sécuritaire, de prix des matières premières et celui relatif à une persistance ou une recrudescence de la pandémie de la COVID-19.

A cet égard, il est nécessaire de renforcer les capacités de gestion macroéconomique et budgétaire, d'accélérer la transformation de l'économie, de renforcer les conditions de financement des entreprises privées, particulièrement les PME/PMI, maîtriser les facteurs de production (transport, énergie) et de veiller à la bonne exécution des grands projets structurants en cours de mise en œuvre.

## ANNEXES

### **Annexe 1** : Croissance sectorielle du PIB (en % sauf indication contraire)

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de croissance du PIB Réel	5,0	7,0	5,8	1,0	8,1	13,2	6,2
Taux de croissance du déflateur du PIB	1,3	2,6	0,5	2,4	2,0	2,0	2,0
PIB courant (en milliards de FCFA)	6486,0	7121,4	7574,5	7830,9	8633,1	9971,7	10803,5
Croissance sectorielle du PIB							
Primaire	5,4	7,1	3,2	3,9	4,8	4,4	4,2
Agriculture	6,2	8,4	3,2	3,9	4,8	4,4	4,2
Elevage	4,2	4,7	3,2	3,9	4,8	4,4	4,2
Secondaire	6,8	6,0	10,7	1,6	10,8	40,5	11,6
Industries extractives	6,4	2,7	7,9	1,3	2,0	97,7	17,3
Activités de fabrication	7,4	2,9	8,9	0,4	9,1	10,1	6,5
EGE	-0,4	9,3	13,0	3,4	7,1	8,0	4,6
Production et distribution eau, assainis	1,3	5,3	13,0	3,4	7,1	8,0	4,6
Construction	9,7	19,3	18,8	3,2	31,6	5,9	5,0
Tertiaire	3,8	7,5	5,7	-1,6	9,6	6,7	4,4
Tertiaire marchand	5,9	5,7	6,5	-1,7	10,6	5,0	3,7
Commerce, réparation auto et motocycles	6,2	5,7	6,4	-2,1	13,5	6,3	4,0
Transports et entreposages	5,1	6,6	9,3	-1,8	11,3	4,6	5,5
Activités d'hébergement et de restauration	5,5	6,2	4,3	-0,7	2,7	2,1	1,4
Communications et information	7,0	7,1	9,3	-1,8	11,3	4,6	5,5
Activités financières et d'assurances	0,7	0,9	4,3	-0,7	2,7	2,1	1,4
Activités immobilières	3,8	3,9	4,3	-0,7	2,7	2,1	1,4
Autres services marchands (net d'ajustements fin.)	9,0	7,3	4,3	-0,7	2,7	2,1	1,4
VA des branches non marchandes	1,0	6,1	4,1	2,3	4,3	5,5	4,9
Impôts sur les produits	2,3	19,5	6,3	-9,8	19,1	16,7	5,6

**Annexe 2** : Indicateurs synthétiques Offre-Demande (en % sauf indication contraire)

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de croissance du PIB Réel	5,0	7,0	5,8	1,0	8,1	13,2	6,2
Taux de croissance du déflateur du PIB	1,3	2,6	0,5	2,4	2,0	2,0	2,0
PIB courant (en milliards de FCFA)	6486,0	7121,4	7574,5	7830,9	8633,1	9971,7	10803,5
Taux de croissance du PIB nominal	6,4	9,8	6,4	3,4	10,2	15,5	8,3
Contribution à la croissance							
Secteur primaire	1,8	2,5	2,1	0,4	2,9	4,3	2,0
secteur secondaire	1,0	1,4	1,2	0,2	1,8	3,6	1,8
secteur tertiaire	2,2	3,0	2,5	0,4	3,5	5,4	2,5
Consommation finale (en % du PIB)	85,9	85,2	82,4	81,5	77,1	75,7	74,9
Privée	69,4	68,7	67,6	64,5	59,7	57,6	55,9
Publique	16,4	16,5	14,9	17,0	17,4	18,0	19,0
FBCF (en % du PIB)	27,4	28,5	31,3	31,4	35,7	32,9	32,3
Privée	18,3	18,5	20,8	21,2	25,8	24,2	23,9
Publique	9,1	10,1	10,5	10,2	9,9	8,8	8,4
Balance des Biens et services (en % du PIB)	-13,5	-15,0	-15,4	-16,6	-18,4	-10,4	-8,3
Exportations des biens et services	12,8	11,3	10,9	8,1	8,7	12,8	14,2
Importations des biens et services	26,3	26,3	26,3	24,7	27,1	23,2	22,6

**Annexe 3** : Principaux agrégats des secteurs extérieur et monétaire (en % du PIB)

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Compte Courant de la BDP	-	-	-	-	-	-	-
	11,4	12,7	12,2	14,3	16,2	-9,0	-7,0
Balance des Biens et services	-	-	-	-	-	-	-
	13,5	15,0	15,4	16,6	18,4	10,4	-8,3
Exportations des biens et services	12,8	11,3	10,9	8,1	8,7	12,8	14,2
Importations des biens et services	26,3	26,3	26,3	24,7	27,1	23,2	22,6
Compte de Capital et des Opérations Financières	9,4	11,1	16,4	13,8	15,6	9,4	7,7
Solde Global de la BDP	-2,1	-1,6	4,2	-0,5	-0,6	0,4	0,8
Masse monétaire	17,7	15,8	17,1	16,7	16,4	16,1	15,8
Avoirs Extérieurs nets	6,7	4,5	8,5	7,7	6,3	5,9	6,2
Crédits Intérieur	11,0	11,3	8,6	9,0	10,1	10,2	9,6
PNG	3,3	3,9	0,3	-0,2	0,6	0,6	0,7
Crédits à l'économie	9,4	9,1	8,3	9,2	9,5	9,6	8,9